

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Septième session du Comité de l'environnement et du développement au
niveau ministériel

France – Déclaration nationale – 1^{er} décembre 2022

*Par S. E. M. Thierry MATHOU, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
et Représentant permanent auprès de la CESAP*

Madame la Secrétaire exécutive,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

La réunion de ce jour de niveau ministériel s'inscrit opportunément dans une série de grands rendez-vous internationaux sur les questions environnementales et climatiques en commençant par la COP27 climat, puis le sommet de l'APEC qui a placé le modèle d'économie bio-circulaire-verte au cœur des ambitions pour la région, et dans quelques jours, la COP15 biodiversité à Montréal.

Comme l'a souligné le Président MACRON à la COP de Charm el Cheikh, n'oublions pas que la lutte contre le dérèglement climatique et la préservation de la biodiversité sont « deux combats jumeaux », « deux faces d'une même médaille ».

Climat, biodiversité et plus généralement les enjeux globaux sont une priorité de la stratégie française et de la stratégie européenne pour l'Indopacifique. Plusieurs « *One Planet Summit* » ont été organisés depuis cinq ans, un « *One Ocean Summit* » en février dernier à Brest et, début 2023 le premier « *One Forest Summit* » à Libreville. La France accueillera également en 2025 la Conférence des Nations Unies sur les océans en partenariat avec le Costa Rica. Ces grands rendez-

vous sont l'occasion de suivre la mise en œuvre de nos engagements et de rehausser collectivement nos ambitions pour la planète à travers différentes initiatives. A cet égard, une vingtaine de pays d'Asie et du Pacifique ont déjà rejoint la Coalition de haute ambition pour la nature et les peuples afin de préserver 30% des terres et des mers d'ici 2030.

La France, nation de l'Indopacifique où elle possède 7 de ses 13 territoires ultramarins et 93% de sa Zone Economique Exclusive, s'engage de diverses manières pour préserver la nature exceptionnelle qu'abrite cette région. Au sein de la CESAP, la France a contribué ces dernières années avec plusieurs partenaires, notamment le Japon et la République de Corée, à la formation de dizaines de cadres des pays membres, à la production de policy briefs et à l'organisation d'évènements dédiés aux pollutions atmosphérique et marine, et à la sauvegarde des écosystèmes. Des experts français ont commencé à être déployés auprès des agences onusiennes basées à Bangkok, sur l'approche « Une seule santé » et sur la criminalité environnementale. En Asie du Sud-Est, l'Agence française de Développement a conduit, depuis 2015, plus de 170 projets pour un engagement total de près de 4 milliards d'euros. D'autres acteurs français sont engagés au quotidien dans la région, notamment l'Institut de recherche pour le développement qui présente cette semaine l'exposition sur le carbone suie dans les locaux de la CESAP, mais aussi le Citepa qui partagera prochainement avec les pays de la région l'expérience européenne, longue de plus de quarante ans, de mise en œuvre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance.

En Asie-Pacifique, l'Union européenne, la France et d'autres pays partenaires se sont engagés le mois dernier aux côtés de l'Indonésie, premier pays de la région à lancer un Partenariat pour une transition énergétique juste. Il nous faut mettre en place ce type de stratégie avec d'autres pays.

Dans un monde marqué par de profonds bouleversements, climatiques et environnementaux, géopolitiques, et plus récemment économiques et alimentaires, la France est et sera aux côtés des pays de l'Indopacifique. Pour renforcer la coopération sur les enjeux globaux, pour maintenir l'équilibre dynamique qui existe dans cette région, pour assurer son développement durable et pour préserver la paix et la stabilité qui seules permettront de garantir le bien-être des générations actuelles et futures. Je vous remercie.